

Comité Directeur

Procès-Verbal n°17

Réunion Plénière du :	Jeudi 02 juin 2022
Présidence :	M. William PONT
Secrétaire Général :	M. André VITIELLO
Présents :	Mmes Cathy DARDON – Béatrice MONNIER – MM Gérard BORGONI – Guy BOUCHON – Guy BOURICHA – Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Bruno GIMENEZ – Gérard IVORA – Jérôme LACHEVRE – Jean PAOLINI - Jean Paul RUIZ – José VIVERO
Excusés :	MM Antoine MANCINO – Alain REVELLO – André SASSELLI
Assiste(nt) à la séance :	Mme Nathalie COGGIA (Directrice Administrative) - MM Amin ARROUB (CTD DAP) - Cyril BOUREAU (Président de la C.D.A) -

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraine l'irrecevabilité de l'appel.

- 2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
- 3. Tout appel entraine la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
- 4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

District du Var de Football



Nécrologie:

C'est avec une grande tristesse que le District du Var a appris le décès de M. Jean-Claude LOVISOLO, Délégué de District. En cette douloureuse circonstance, l'ensemble des membres du Comité de Direction, les Commissions ainsi que le Personnel Administratif du District du Var, présentent à son épouse et à toutes les personnes touchées par ce deuil leurs plus sincères condoléances

CORRESPONDANCES



FFF:

- Réunion Commune des Collèges des Présidents de Ligues, de District et des autres acteurs du Football Amateur le samedi 07 mai 2022. Noté
- Adressant photos et films de la journée des bénévoles du 08 mai 2022. Noté
- Informant de l'envoi d'un courrier à l'ensemble des présidents des clubs de football suite à une recrudescences d'actes qui n'ont pas leur place sur et en dehors des terrains de football. Noté.
- Lancement du dispositif FAFA pour les bornes de recharge pour véhicule électrique. Transmis à la CTDIS
- Lancement de la nouvelle application informatique STADIUM le 01 juin 2022. Transmis à la CTDIS
- Communiqué concernant la convention FFF-ANS qui prévoit le cofinancement de 200 terrains de foot5 et de Futsal de proximité sur tout le territoire d'ici 2024. Transmis à la CTDIS.
 - LIGUE :
- Invitation à l'étape du LMF TOUR prévue mercredi 11 mai 2022 au sein de l'ASPTT HYERES, lauréat varois du Challenge PEF 2019/2020. Noté.
- Programme des barrages d'accession C.R 2022/2023 pour la R1 FUTSAL et la R1 FEMININ. Transmis à la C. Futsal et C. Féminines.
- Organisation des réunions d'informations « licences » les :
 - 1er juin au DISTRICT COTE D'AZUR
 - 2 juin au DISTRICT GRAND VAUCLUSE
 - 7 juin au DISTRICT DE PROVENCE
 - 9 juin au DISTRICT DU VAR
 - 14 juin au DISTRICT DES ALPES.

Ces réunions porteront principalement sur les licences (dématérialisation, réglementation, procédures footclubs) mais également sur l'actualité du Football Amateur.

- Adressant le détail des dossiers transports et équipements de la saison 2021/2022. Transmis à la CTDIS
- Barrage accession U19 : ALLER le dimanche 22 mai 2022 HYERES FC / SP C. D'AIR BEL et RETOUR le dimanche 29 mai 2022 SP C. D'AIR BEL / HYERES FC. Noté
- Suite au courriel du club de NICE FUTSAL en date du 20.05.2022, la Commission d'Organisation informe les clubs de l'annulation du barrage d'accession pour la R1 FUTSAL du 21.05.2022. Transmis à la C. Futsal
- Formation sur l'outil informatique Foot Animation et Loisir (FAL) le lundi 30 mai 2022. Noté.





District du Var de Football



- **STE MAXIME**: Invitation à l'occasion du centenaire du club qui se déroulera le 28 mai 2022. MM William PONT, Président et Jean Paul RUIZ y assisteront.
- TOULON ELITE FUTSAL: Copie de l'appel d'une décision de la C.R. des Activités Sportives PV N°48. Noté.
- R.C LA BAIE: Concernant une rencontre du 12 décembre 2021. Transmis au Secrétaire Général
- CUERS PIERREFEU : Organisation des finales Coupes du Var Jeunes le 18 juin 2022. Noté
- CARQUEIRANNE LA CRAU : Demandant des précisions pour le championnat U19. Transmis à la C. des activités sportives « Jeunes ».
 - DIVERS:
- CDOS 83 : Adressant le bulletin d'adhésion ainsi que les statuts et règlement intérieur pour l'année 2022. Noté. >> Engagement contre la violence. Noté
- **DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE** : Lancement d'une campagne de communication sur le recrutement des éducateurs et éducatrices de la PJJ. Noté >> Invitation au Festival Citoyen 2022. Noté
- M. Yann CARREAUD : Candidature spontanée BEF Apprentissage. Transmis à la Ligue Méditerranée
- MAIRIE DE CUERS : Organisation d'un Challenge Inter-Association le samedi 03 septembre 2022. Transmis à la tous les clubs.
- CNOSF: Adressant la notification de conciliation entre le RACING FC TOULON et le DISTRICT DU VAR. Noté.
- MAIRIE DE HYERES : Demande à homologuer la 2^{ème} salle du gymnase du Golf Hôtel pour la pratique du Futsal. Transmis à la CTDIS et à la C. Futsal

REUNION DE LA COMMISSION DES FINANCES

Le Comité de Direction approuve le budget prévisionnel pour la saison 2022/2023 qui sera présenté lors de l'Assemblée Générale d'Eté du 02 juillet 2022 à GAREOULT.

INFORMATION

Additif à la Commission de surveillance des opérations électorales : MM Jean Pierre MARY – Emile TASSISTRO.

L'Assemblée Générale Ordinaire et Elective d'Eté aura lieu le 02 juillet 2022 à la salle « Maison de Garéoult » - 83136 GAREOULT

> Prochaine réunion de Bureau le 28 juin 2022

> > Le Président : M. William PONT

Le Secrétaire Général : M. André VITIELLO